



Maine et Loire

Déclaration liminaire CHS CT du 15 septembre 2020

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

📄 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Angers le 15 septembre 2020,

Monsieur le Président,

Prenant en compte la densité de l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui et l'importance des sujets à traiter, les représentants **FO DGFIP 49** déplorent que ce CHS CT ne soit pas convoqué sur une journée complète. Vous allez dire que nous nous répétons, mais force est de constater, Monsieur le Président, que vous restez sourd à nos légitimes revendications à ce sujet !!

Puisque le temps est compté, cette déclaration liminaire sera la plus brève possible.

Nous sommes le 15 septembre 2020, et le nombre de personnes détectées positives au coronavirus n'a jamais été aussi élevé depuis le début de l'année.

Après les récentes annonces du gouvernement, nous sommes un peu dans l'inconnu. À titre d'exemple, auparavant les masques devaient être changés toutes les 4 h, ils seraient maintenant performants pendant une journée complète !!??

Nous espérons de votre part au cours de ce CHS CT des explications claires sur les nouvelles consignes et protocoles élaborés par le Secrétariat Général.

Par ailleurs, le développement du télétravail a été fortement incité depuis le début de la crise sanitaire. Le Directeur général de la DGFIP a déclaré, il y a quelques jours, que son objectif était de porter à 40% le nombre de télétravailleurs d'ici la fin de l'année.

Pour les représentants **FO DGFIP**, le développement du télétravail nécessite au préalable un examen attentif de toutes ses composantes, et notamment de celles permettant aux télétravailleurs de ne pas se sentir isolés de tout collectif de travail.

Au plan local, nous souhaitons attirer, **une nouvelle fois**, votre attention sur les conditions déplorables dans lesquelles plusieurs services de notre direction exercent leurs missions, nous parlons des collègues travaillant dans le bâtiment D de la Cité administrative d'Angers.

Une fiche navette émanant des collègues du SIP Angers Est a été transmise le 24 juin 2020 à la direction départementale. Notre section est intervenue, dès le lendemain, pour vous alerter personnellement sur les nuisances subies.

Un autre message de notre section, en date du 2 juillet 2020, soulignait de nouveau les problématiques rencontrées. Vous nous avez répondu que les travaux les plus bruyants ou poussiéreux seraient réalisés en début ou fin de journée, et qu'ils seraient terminés fin juillet.

Nous sommes à la mi septembre, et nous constatons que les nuisances perdurent (odeurs, bruit, vibrations de marteaux piqueurs, poussière.) Ces nuisances ajoutées à l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres et à l'obligation de porter le masque font que les collègues travaillent dans des conditions intenable...

Plus de deux mois après le premier signalement, les agents et les représentants **FO DGFIP 49** ne comprennent plus, Monsieur Le Président, que rien n'ait changé. Nous attendons maintenant une action rapide et efficace de votre part qui débouche sur une réelle amélioration des conditions de travail. Qu'envisagez vous concrètement ?

Dans un autre domaine, alors que la première vague de la pandémie est loin d'être terminée, et qu'une deuxième est annoncée par une partie du corps médical, nous nous interrogeons sur les futurs besoins de financements et la nécessité de créer une réserve budgétaire dédiée. À ce jour, 44% du budget annuel du CHS CT ont déjà été utilisés pour financer les installations et fournitures liées au COVID 19. Une demande a-t-elle été faite par vos soins auprès de la Direction Générale pour un abondement de crédits en conséquence ?

Avec un solde de crédits pour l'exercice en cours d'un peu plus de 21 600€, nous souhaiterions savoir si au cours de la présente séance, ou d'ici à la fin de l'année, vous envisagez de faire supporter par le budget du CHS CT de nouveaux financements au titre du COVID 19?

Pour conclure sur le chapitre budgétaire, les représentants **FO DGFIP 49** ont toujours considéré et persistent à penser que la dotation budgétaire du CHS CT ne doit être utilisée **que** pour améliorer les conditions de travail et la sécurité de nos collègues dans les services.

Ainsi, ils déplorent que des dépenses d'équipement ou bâtementaires soient proposées au financement de notre instance alors qu'elles devraient relever de la DGF ou d'enveloppes spécifiques. Nous sommes très loin des principes d'impulsion, d'exemplarité et de complémentarité des crédits des CHS CT !!!

Nous vous remercions de bien vouloir annexer cette déclaration liminaire au procès verbal de la présente réunion.